

LIMOGES METROPOLE
Le Président de la Limoges Métropole,
Vu le cadre général des collectivités territoriales,
Vu le cadre de l'aménagement et notamment les articles L.122-1 et suivants et R.123-1 et suivants,
Vu le cadre de l'urbanisme, notamment l'article L.151-10,
Vu la délibération de conseil municipal de Couzeix en date du 29 février 2023 approuvant la révision partielle de PLU de la commune de Couzeix,
Vu la délibération de conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 05 décembre 2022 approuvant la modification n°6 du PLU de Couzeix,
Vu la décision de Monsieur le Président de l'Urbanisme Intercommunal de Limoges Métropole du 20 septembre 2022, désignant M. Hervé COUZEIX, en qualité de commissaire enquêteur.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Il y a lieu, conformément à l'article L.151-10 du code de l'Urbanisme, de procéder à la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Couzeix. Cette modification est soumise à une enquête publique préalable à la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de Couzeix.

Cette enquête publique sera ouverte et organisée par Limoges Métropole du jeudi 4 janvier 2023 à partir de 9h00 au vendredi 2 février 2023 à 17h00 (inclus) soit pendant 30 jours consécutifs.

ARTICLE 2. Le dossier relatif à l'enquête présentée à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 30 jours consécutifs du jeudi 4 janvier 2023 (inclus) à Couzeix (23000) (incluse) (sans weekend) :

- En mairie de la commune de Couzeix, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, de lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et de 17h30 à 19h00.
- Au siège de Limoges Métropole du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Couzeix (www.couzeix.fr), et sur le site internet de Limoges Métropole (www.limoges-metropole.fr) (enquête publique n°6).

La durée d'enquête publique pourra être consultée sur un point d'information mis à disposition. Au public au siège de Limoges Métropole aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00).

ARTICLE 3. Monsieur le Président de l'Urbanisme Intercommunal de Limoges a désigné M. Hervé COUZEIX, Commissaire enquêteur de Couzeix, en qualité de commissaire enquêteur. Monsieur peut exercer l'enquête surcouzeix.

ARTICLE 4. Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public à la mairie de la commune de Couzeix :

- Jeudi 4 janvier 2023 de 9h00 à 17h00.
- Lundi 8 janvier 2023 de 9h00 à 17h00.
- Lundi 15 janvier 2023 de 9h00 à 17h00.
- Mercredi 18 janvier 2023 de 9h00 à 17h00.
- Vendredi 2 février 2023 de 9h00 à 17h00.

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de Couzeix

1 DOCUMENT - Publié le 6 Décembre 2023

 **ARR_URBA_202300638_OUVERTURE_ENQUETE_PUBLIQUE_MODIFICATION_6_PLU_COUZEIX_01.pdf**
(.pdf, 143,4 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**